

État, pouvoirs et contestations
dans les monarchies française et britannique
(vers 1640-vers 1780)



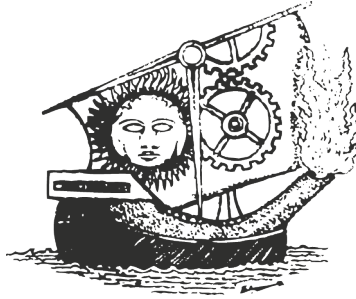


Comment se sont construites les deux plus puissantes monarchies d'Europe occidentale, la monarchie française et la monarchie britannique, entre le milieu du XVII^e siècle et la fin du siècle suivant ? quels étaient leurs fondements idéologiques ? qui étaient les principaux acteurs de ces systèmes politiques ? à quelles oppositions les souverains se heurtèrent-ils ? C'est à ces questions que ce volume tente de répondre.

Cet ouvrage fait partager les résultats des recherches les plus récentes dans le domaine de l'histoire politique. Il propose des mises au point historiographiques (le mystère de la Fronde ; les révoltes populaires sous Louis XIV ; les grandes figures du pouvoir et la contestation politique en Grande-Bretagne), des recherches originales sur des thèmes très neufs (la communication politique ; les soldats protestants dans l'armée française) et des réflexions sur des objets transversaux (l'idée de Révolution à travers le temps).

Les différences entre la Grande-Bretagne et la France sont anciennes : ce livre rappelle aussi que les systèmes politiques sont rarement immuables, et qu'ils doivent affronter régulièrement des formes variées d'opposition, parfois limitées, parfois généralisées et de temps en temps radicales.

ÉTAT, POUVOIRS ET CONTESTATIONS
DANS LES MONARCHIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE
(VERS 1640-VERS 1780)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Nicolas Le Roux

DANS LA MÊME COLLECTION

39. *L'Environnement à l'époque moderne*
38. *Habitat et cadre de vie à l'époque moderne*
37. *La Péninsule Ibérique et le monde*
(1470-1640)
36. *Les Universités en Europe*
(1450-1814)
35. *Les Circulations internationales en Europe*
(1680-1780)
34. *L'Opinion publique en Europe*
(1600-1800)
33. *Turcs et turqueries*
(XVI^e-XVIII^e siècle)
32. *Les Affrontements religieux en Europe*
(1500-1650)

État, pouvoirs et contestations
dans les monarchies
française et britannique
(vers 1640-vers 1780)

Préface de Nicolas Le Roux

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2020
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0659-6

Maquette : 3D2S – mise en page : Atelier Christian MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

METTRE LE MONDE PAR-DESSUS TÊTE

Pierre Serna

Université Panthéon-Sorbonne, IHMC-IHRF

Mettre le cul par-dessus tête, mettre le sujet d'histoire moderne à l'agrégation et au CAPES par-dessus tête aussi, et les cours sens dessus dessous¹. Le sujet posé fort passionnant « Monarchies, pouvoirs et contestations » induit une lecture par la logique de la grammaire et de la lecture qui n'est pas sans conséquence sur le sens de l'histoire et une causalité événementielle qui interroge le préparateur. Sans préjuger nullement, là n'est pas le problème de la volonté des concepteurs du sujet qui ont fort heureusement lié l'histoire de la France à celle de l'Angleterre sans laquelle aucun étudiant et futur professeur ne comprend rien à l'histoire de la monarchie bourbonnienne entre les xvi^e et xviii^e siècles, sans parler du xix^e siècle ou du Moyen Âge, force est de constater que l'ordre des mots amène à un raisonnement possible. Au début était la monarchie. Elle organisa les pouvoirs, puis vinrent ceux qui ne sont jamais d'accord, par principe, par posture, par ressentiment, les contestataires, les protestataires, les empêcheurs de tourner en rond, et parfois même les philosophes, surtout ceux du mouvement des Lumières ou les humbles, rendant tout à coup, les deux royaumes « intranquilles », selon le beau néologisme de Jean Nicolas².

Dans les quelques lignes qui suivent, c'est le contraire qui sera soutenu, celui de la logique possible de « contestations, pouvoirs et monarchies » en un renversement dialectique du sujet qui pourrait servir à quelques secondes parties de dissertations s'il venait aux penseurs du sujet de donner une réflexion sur le roi, la monarchie et leurs pouvoirs, etc.

- 1 Cet article est un modeste hommage à l'historien Christopher Hill, fil directeur de la préparation de mes cours de CAPES et d'agrégation et auteur de *Le Monde à l'envers. Les idées radicales au cours de la Révolution anglaise*, Paris, Payot, 1977.
- 2 Jean Nicolas, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire », 2008, p. 43.

Donc au début, et Thomas Hobbes et John Locke ne seraient pas opposés à ce modèle de réflexion génésique de société, était la discorde. Puis vinrent l'association des hommes qui voulaient sortir des querelles pour s'adonner à leurs activités. Pour Hobbes, ils décidèrent d'abandonner une partie de leur liberté au moment d'organiser leur pouvoir et de se donner un roi qui commanderait et assurerait l'autorité incarnée, pouvant réclamer de ses sujets plus que l'obéissance, l'impôt pour payer leur sécurité, ses guerres, et ses largesses, et sa magnanimité cela va sans dire. Le pouvoir exécutif est au cœur de cette construction politique. Pour Locke, cela n'a point de sens, les hommes ne peuvent concevoir ainsi l'organisation de leur bien vivre ensemble et décident d'organiser leur pouvoir à partir de l'idée de justice, de bien commun et de prospérité individuelle. Ainsi, il donne au pouvoir judiciaire, la principauté pour garantir les libertés fondamentales (*l'Habeas corpus*) des individus et de la collectivité.

Le conflit se règle par le juge dans une société, non par le roi, et pour agréger la société, les citoyens qui ont additionné leur liberté et sûrement pas retranché quoi que ce soit de leurs droits naturels, sinon à quoi bon se réunir, choisissent de confier momentanément le pouvoir, incarné en la personne d'un monarque garant plus que de l'ordre public, des libertés de tous et de chacun. Le roi arrive en fin de cette construction de la souveraineté qui a irrigué toute la pensée radicale du XVII^e siècle anglais et se diffuse partout en Europe et plus particulièrement en France tout au long du XVIII^e siècle.

Encore quelques dizaines d'années et Jean-Jacques Rousseau va renverser cette conception et effacer la monarchie de la construction politique idéale, car c'est elle qui est la cause des troubles, des désordres et des protestations et contestations dans une société bien établie. Une société telle qu'elle apparaît dans l'esprit du Genevois libre est une libre réunion de personnes, qui organisent leur pouvoir législatif en intégrant le plus possible de participants au pacte social, et de fait, incarnant la souveraineté, n'ayant nul besoin de prince qui serait par son ambition, ses jeux de pouvoir, sa cupidité et sa soif inextinguible d'impôts, source de conflits et de discordes dans la société. Ici, c'est le pouvoir législatif qui est tout dans une démocratie directe s'exerçant dans un petit espace,

ou bien au moyen d'une délégation fort contrôlée par les mandants, dans un espace plus grand.

La proposition de travail de départ est renversée. Le temps des révolutions approche au fur et à mesure que l'on avance dans la chronologie du programme. Encore quelques années et les « insurgents » fonderont la première république des États-Unis d'Amérique qui va mettre le monde européen le cul par-dessus tête en commençant par Genève, puis l'Irlande, puis les Provinces-Unies, puis le Brabant, puis la principauté de Liège, puis la France, dernière révolution de la période moderne, première révolution de l'ère contemporaine.

Cet article se propose de façon résumée de réfléchir à l'impact des mots sur le réel, dans le droit fil des travaux de Robert Chartier. Si le monde est une représentation, cela implique que tous les discours, images, chansons, aient une influence sur le réel et en retour, que tout ce qui relève de la culture matérielle ait une forte influence sur le monde des idées. Un court voyage dans les mots *révoltes, révolutions, insurrections* et leur sens précis à la fin du XVII^e siècle et tout au long du XVIII^e siècle est ici proposé³.

La politique se construit dans un jeu d'actions et d'interactions entre le réel et sa représentation par la médiation des mots, de la langue, des langages, qui construisent du sens et structurent les espaces mentaux où la désobéissance aux lois injustes, où l'émancipation de cadres aliénants, ou la possibilité d'énoncer la résistance précèdent le passage à l'acte où le suivent de près pour former à leur tour des liens inextricables entre formulation encore plus radicale du désir de liberté et action concrètes pour réaliser le programme des mots énoncés, en une suite infinie qui va de la rumeur, à la manifestation, à l'émeute, à l'insurrection, à la révolte et plus rarement, mais de façon plus spectaculaire, de façon plus continue à la fin du XVIII^e siècle, à la Révolution, jusqu'à celle qui relève de l'impensable et de l'inimaginable, celle des esclaves dans l'empire colonial anglais et surtout français⁴.

3 Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 44/6, 1989, p. 1505-1520.

4 David Geggus, « Esclaves et gens de couleurs libres de la Martinique pendant la période révolutionnaire et napoléonienne : trois moments de résistance », *Revue*

Dans cette présentation qui ne saurait être exhaustive, il s'agit de pointer l'évolution de quelques termes qui permettront de mieux saisir l'idée de résistance en acte. Le XVIII^e siècle, période politique, s'il en est, avec ses contestations populaires multiformes et sa réflexion sur la souveraineté des sociétés composées d'égaux, a profondément renouvelé le sens des mots avec un monde qui découvrait les impératifs des gouvernements modernes, tels que la Révolution anglaise de 1688 les avait posés, depuis les droits des individus, jusqu'aux garanties collectives des sociétés face à l'arbitraire des pouvoirs⁵. La « Grande Révolution » constituait l'aboutissement d'un siècle de conflits civils, mais aussi de profond renouvellement des termes de liberté, de république, de bien commun, et surtout de droit de résistance. Les protestants les plus radicaux avaient puisé dans la Bible cette notion qui leur donnait le courage et la force de lutter contre les formes les plus liberticides des souverains catholiques et de leurs seigneurs alliés⁶.

Bientôt, la mise en public du débat et l'apport déterminant de la philosophie politique de Locke allait permettre au débat de conquérir une ampleur et de s'adapter au droit moderne, mais aussi, à la globalisation du monde telle que l'expansion des empires coloniaux allait la reconfigurer, en posant conjointement l'oppression sur de nouvelles populations colonisées et des groupes de personnes toujours plus ponctionnées lors de la traite de plus en plus intensifiée. En retour de ces nouvelles formes d'oppression, par exemple dans l'espace colonial de l'Amérique du Nord ou bien dans les Antilles, ou à la Réunion, de nouvelles formes de contestation et de résistance allaient se développer, brouillonnes parfois, plus élaborées ensuite, résolument pensée enfin.

Ainsi posée dans le long siècle des révolutions, qui est également un âge de la loi – on a trop souvent comparé les révolutions aux désordres

historique, 1996, p. 105-132, et David Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.

5 Steven Pinkus, *1688: The First Modern Revolution*, New Haven, Yale UP, 2009.

6 Christopher Hill, *Intellectual Origins of the English Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1965.

et à l'anarchie là où elles tentaient d'inventer un nouvel ordre public plus juste car fondé sur des règles consenties –, la notion de résistance aux pouvoirs met en valeur un nouveau jeu de balancier entre le légal et le légitime. C'est là une des difficultés posées par toute la modernité naissante : en faisant des communautés réunies dans leur pays les seules souveraines de leur pouvoir, fut-il délégué, il s'agissait désormais de pouvoir définir le moment, où le pouvoir, outrepassant ses limites, donnait la possibilité aux victimes de ses actes, de sortir de la légalité pour se saisir de leur légitimité à se révolter⁷.

Que ce soit le plus brillant des juristes qui réfléchisse à ce principe irréductible du droit fondamental de la personne à refuser l'inique, ou bien que ce soit le plus humble des esclaves qui commettent un acte de résistance sans mot et demeuré à jamais dans le silence des faits humains inconnus, la démarche est identique : la conscience personnelle de se donner le droit, de s'opposer à une force bien supérieure à soi-même, au nom d'une légitimité puisée dans son intelligence du fait injuste et de sa volonté de le faire cesser, voire d'en rendre impossible la répétabilité, enfin de tenter de détruire la causalité du rapport de force créant soumission, oppression et violence.

Cet article propose donc le choix d'un parcours possible dans l'histoire des mots qui jalonnent la geste émancipatrice qui court tout au long du XVIII^e siècle et qui va voir les mots *révolte*, *révolution*, *insurrection*, changer de sens, et donner du sens aux formes de désobéissances et de résistances collectives de toutes formes et de tous types, poussant l'historien Jean Nicolas, évoquant cette période à inventer un nouveau terme pour désigner la puissance de cette subversion des pouvoirs : « l'intranquillité » du siècle des Lumières.

7 Alessandro Fontana, « Du droit de résistance au devoir d'insurrection », dans Jean-Claude Zancarini (dir.), *Le Droit de résistance, XI^e-XX^e siècle*, Fontenay-aux-Roses, ENS éditions, 1999. p. 15-33.

AU DÉBUT ÉTAIENT LA RÉVOLTE OU LE DÉSORDRE, LA RÉVOLUTION OU LE HASARD DES TEMPS

Pour la France, il est possible de se reporter au dictionnaire le plus contemporain de la Révolution de 1688, celui de Furetière qui paraît en 1690. Le premier sens de *révolution* renvoie sans surprise à celle des astres et à leur retour cyclique à leur point de départ, induisant par la même une conception prégnante du temps. La révolution est non seulement un cycle, mais aussi un temps qui peut déclinier un mouvement de décadence, un apogée et un retour « à la normale »⁸. Le second sens concerne le politique.

140

Se dit aussi des changements extraordinaires qui arrivent dans les mondes. Il n'y a point d'Etats qui n'ayent été sujets à de grandes révolutions, à des décadences. Les plus grands Princes ont eu des révolutions en leur fortune. La mort d'Alexandre causa une grande révolution dans ses Etats.

Imprévisible, la révolution constitue un grave revers de fortune. L'exemple de la révolution est la mort du prince qui laisse son État sans pouvoir, dans l'anarchie pour les Anciens. La disparition contre son gré du souverain est la révolution. Il faut chercher ailleurs un début de sens politique et notamment au terme *révolte*.

Rébellion d'un peuple contre l'autorité légitime. Le peuple Romain a fait des révoltes fréquentes contre le sénat. La révolte des légions était punie par la décimation. On bastit des citadelles pour tenir les peuples en bride et empêcher leurs révoltes.

La notion de subversion est prudemment référée au passé de l'Antiquité républicaine et romaine, tout en laissant apparaître au lecteur cultivé que nulle révolte n'a abouti en fait. Un acteur apparaît facteur de désordre : l'armée dont la présence interroge par... son indiscipline, mais que l'on

8 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, A. et R. Leers, 1690.

peut mâter. Enfin, un principe d'ordre public vient proposer l'antidote du mot, la construction de la surveillance du peuple, considéré comme un animal à tenir en bride. Au passage le lecteur aura noté la référence à la rébellion et aux rebelles ainsi définis.

Qui se révolte contre son souverain et ses supérieurs qui ne veut pas obéir aux lois. Le pêché rend l'âme rebelle à Dieu. La plupart des hérétiques sont rebelles. On fait le procès aux rebelles, on leur rase leurs châteaux.

La notion se précise dans la volonté manifeste de renverser un rapport de force qui prend le double aspect d'une violation de la loi divine et de la loi du prince et se trouve doublement punissable. Le révolté est en plus d'être résistant à un ordre naturel, il est le protestant par excellence.

Quatre ans plus tard, paraît en 1694 le *Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, premier répertoire officiel de la langue française. Les grandes lignes esquissées par Furetière se retrouvent, tout en étant accentuées. L'aspect mécanique de la révolution des astres est le premier sens du mot. La dimension politique n'en est qu'une illustration.

RÉVOLUTION. s. f. Le retour d'une Planete, d'un Astre au mesme point d'où ils estoient partis. *La revolution des Planetes. Les revolutions celestes. La revolution des siecles, des temps.* On appelle, *Revolution d'humeurs*, un mouvement extraordinaire dans les humeurs qui altere la santé. Il signifie aussi fig. Vicissitude, grand changement dans la fortune, dans les choses du monde. *Grande, prompte, subite, soudaine, estrange, merveilleuse, estonnante revolution. Le gain ou la perte d'une bataille cause de grandes revolutions dans un Estat. Le temps fait d'estranges revolutions dans les affaires. Les choses de ce monde sont sujettes aux revolutions.*

De nouveau, l'accidentalité de la révolution au sommet de l'État est signifiée dans la métaphore militaire, seul vrai danger de voir des monarchies vaciller... La révolution politique n'existe tout simplement pas, ni dans son projet ni dans sa faisabilité, ce qui ne peut qu'interroger, six ans après les événements de Londres et alors que le père de la reine Marie est en exil en France. Déni du réel par rapport à l'expérience anglaise ou bien compréhension de la chute de Jacques II comme un revers de fortune inhérent mais exceptionnel? Comme dans le cas de

Furetière et désormais dans l'ensemble des dictionnaires, bien souvent c'est le croisement des notices, qui amplifie le sens et l'enrichit⁹.

Le terme *révolte* révèle une facette plus politique de l'insoumission :

RÉVOLTE. s. f. Soulèvement contre la Puissance supérieure & légitime. *Revolte générale. On ne vit jamais une révolte si criminelle. Révolte de tout un royaume. On vit aussi-tôt une révolte de tous les peuples. La révolte du camp. La révolte de l'armée. Il s'est jetté dans la révolte. Appaiser, calmer, estouffer une révolte.*

On dit fig. *La révolte des sens contre la raison. La révolte de la chair contre l'esprit. La révolte des passions.*

142

Les notions juridiques ne peuvent plus être totalement délaissées au moment de définir la révolte, ce qui permet de disqualifier plus durablement la remise en cause de l'ordre en la pénalisant et l'intégrant dans le registre « criminel », forme de délinquance qui appelle en retour la punition de la justice. Les tenants de la légalité ont désormais intégré que l'accidentalité n'empêche pas la norme de s'imposer et trouver une parade à l'écart contre la « Puissance légitime et supérieure ». Les maîtres des mots, les concepteurs du *Dictionnaire* de la monarchie absolue ont intégré leur mission de rendre la révolte « hors-la-loi ».

Cette nuance permet de mieux saisir ce que révèle la lecture de la forme pronominale, « Se révolter »¹⁰ :

9 Sur les formes de lecture des dictionnaires à l'époque moderne, voir Jean-Claude Waquet, *La Conjuraison des dictionnaires. Vérités des mots et vérités de la politique dans la France moderne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, et Jean-Luc Chappey, « Approches d'un corpus invisible », introduction à *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, liste de nom, réputation des Lumières à Wikipédia*, Seyssel, Champ vallon, 2013, p. 5-16.

10 « Révolter. v. a. Souslever, émouvoir à sédition, porter à la révolte. C'est luy qui a revolté toutes ces Provinces. Il a revolté tous mes enfans, toute ma famille contre moy. Révolter les inférieurs contre les supérieurs. Révolter, sign. Aussi quelquefois, Attirer contre soy, ou contre quelqu'autre la contradiction, l'indignation, le chagrin, la haine, le mépris, &c. Cet homme par ses manières, par son procédé a revolté tous les esprits contre luy, la proposition qu'il fit revolta toute l'assemblée, revolta tout le monde. Il se dit fig. Dans les choses morales. Le péché du premier homme a revolté la chair contre l'esprit. La volupté, les plaisirs revoltent les sens contre la raison. Il est aussi n. p. Se révolter contre son Prince, contre son Supérieur. Il a fait revolter toute la Province.

Se revolter contre son Prince, contre son Superieur. Il a fait revolter toute la Province.

On dit aussi fig. Faire revolter les sens contre la raison. La chair se revolte contre l'esprit. Les passions se revoltent.

C'est une description hiérarchisée de la société qui se dévoile, induisant une intériorisation de la place précise de chacun dans un ordre social, risquant de vaciller si un seul sort de sa place ou quitte son rang. Au lieu d'être collective, portant la puissance d'une foule, la révolte devient, une posture diffuse, la rendant moins visible, plus dangereuse peut-être. La dimension du privé est rappelée d'ailleurs par la perturbation de l'ordre familial : la résistance au pouvoir commence au sein de la famille, par la remise en cause de l'autorité légitime du père, « roi en sa demeure » dit l'adage, et la révolte au ras du sol commence par le non-respect d'une autorité prétendue naturelle, celle du père sur les enfants. Loin de paraître moins dangereuse ou plus anodine, cette révolte peut gangréner toutes les couches de la population, jusqu'au plus intime de chaque cellule familiale. Se révolter dans cette forme pronominal, implique l'inconscience de sa place à tenir dans une société d'ordre, mais logiquement attire sur celui qui sort de la règle la punition de son auto-exclusion que le terme de folie résume dans la démesure de l'acte de désobéir au prince.

En 1762, lors de la seconde édition du dictionnaire officiel de la royauté, éditée par l'Académie, le cadre conceptuel des mots se référant à la révolte n'a pas changé dans un royaume où les formes différentes de contestation du pouvoir contre Louis XV ne cessent de se multiplier et de remettre en cause le pouvoir. Le terme *révolution* se dit aussi,

figurément du changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. Grande prompte, subite, soudaine, étrange,

On dit aussi fig. Faire revolter les sens contre la raison. La chair se revolte contre l'esprit. Les passions se revoltent.

On dit fig. qu'Une personne se revolte, Quand elle s'habille, quand elle se pare plus galamment qu'elle n'a accoustumé, & qu'il ne convient à sa profession, à son estat, à son âge. Voilà une vieille qui se revolte, elle est bien ajustée.» Voir <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=revolte>.

merveilleuse étonnante, heureuse révolution. La perte d'une bataille cause souvent de grandes révolutions dans un Etat. Le temps fait d'étrangers révolutions dans les affaires¹¹.

La multiplication des adjectifs montre un autre rapport d'événementialités de la révolution. Rupture, fracture, inattendue, à l'image d'une catastrophe naturelle, que rien ne peut prévoir, que rien ne peut arrêter, comme hors des lois compréhensibles ou d'une quelconque logique qui relèverait d'un fait humain.

L'INFLEXION DE 1734 OU L'ENTRÉE DE LA RÉVOLUTION EN HISTOIRE

Pourtant, le très officiel dictionnaire de la monarchie absolue ne rend pas compte d'une transformation majeure, celle du changement radical de sens du mot *révolution* portée par la première génération des penseurs de la philosophie éclairée¹². Voltaire avec d'autres, mais de façon encore plus spectaculaire se charge de démonter le « roman monarchique de la France » et le récit enchanté de ses origines. S'il ne fut pas le seul ni le premier, Voltaire joue un rôle important dans cette radicalité politique nouvelle portée par le mot *révolution*, fort de son expérience en Angleterre, de 1726 à 1728, puis de 1728 à 1734.

Déjà, l'abbé Prévost, dans *Mémoires d'un homme de qualité*, en 1731, dresse un tableau de l'Angleterre, non en fonction de son passé, mais en fonction de son présent :

Londres est aujourd'hui une espèce de centre, où les richesses du monde entier viennent aboutir par les lignes du commerce. Ils [les Anglais] ont su conserver leur liberté contre toutes les atteintes de la tyrannie. Elle est établie sur des fondements qui paraissent inébranlables. Leurs

11 <https://artflsrv04.uchicago.edu/philologic4.7/publicdicos/navigate/9/10474>.

12 L'œuvre de Jean-Marie Goulemot demeure encore la référence pour comprendre l'histoire de cette génération et l'invention d'une nouvelle conception de la critique sociale et politique, fondée sur l'établissement d'une première histoire comme science critique du passé et notamment des origines de la monarchie (*Le Règne de l'Histoire, Discours historiques et révolutions, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1997).

lois sont sages. Chacun y connaît l'étendue de ses droits, le peuple a les siens, dans lesquels il sait se conserver, comme les grands ont leurs bornes au-delà desquelles, ils n'osent rien entreprendre¹³.

L'Angleterre est perçue au travers de la pratique commerçante et de l'organisation libérale du pouvoir politique que la Révolution a rendu possibles. La description de la Grande-Bretagne s'inscrit dans une représentation nouvelle du devenir historique, qui en constitue le fondement nécessaire. Présenter ainsi l'Angleterre revenait à critiquer le despotisme et les valeurs nobiliaires régnant ailleurs... en France, par exemple, comme le note Jean-Marie Goulemot. En 1734 paraissent les *Lettres philosophiques, ou Lettres anglaises*, journal de voyage et d'interprétation de l'Angleterre. La perfection de l'Angleterre est analysée comme le résultat de la liberté religieuse, du progrès de la philosophie, de la qualité du système politique, et enfin de l'efficacité de l'activité commerçante. En réalité, pour la première fois, de façon aussi maîtrisée et magistrale, Voltaire présente une Angleterre qui permet tout un discours de dénigrement de la France ; l'outre-Manche est un contre-modèle politique contre-révolutionnaire avant l'heure. L'observation du gouvernement anglais révélait surtout que la révolution orangiste avait imposé un gouvernement qui tenait son originalité et sa supériorité de sa faculté à avoir renversé une monarchie qui s'était fondée sur un temps corrompé. Le gouvernement anglais paraissait conforme à la raison et au droit naturel, parce que ceux-ci avaient présidé à sa naissance, comme ils avaient présidé à la naissance d'autres gouvernements aujourd'hui corrompus par le despotisme. La révolution avait permis un nouveau registre de temporalité.

Les *Lettres philosophiques* vont plus loin : la liberté est présentée comme une conquête et non comme une liberté retrouvée ou maintenue. Elle n'appartient pas au passé. Elle est le fruit des violences de l'histoire de l'Angleterre. Voltaire a une vision résolument neuve du système. Pour lui, ce n'est pas tant le partage des pouvoirs qui fonde la liberté

13 Abbé Prévost, *Mémoires d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, dans *Œuvres choisies*, Paris, Hôtel Serpente, 1783-1785, t. II, livre XII, p. 379-380.

anglaise, que le rôle de la Chambre des communes, « seconde par son rang, première par son crédit¹⁴ ». C'est la reconnaissance politique d'un fait économique-social neuf et qui signifie l'entrée dans l'Histoire du droit naturel et la capacité de résistance des forces sociales vives face au monde ancien. L'ascension roturière est un phénomène historique et non une donnée originelle. Cette histoire a son héros : le commerçant, nouveau maître du monde, dont l'empire s'étend au-delà de mers. Le développement du commerce a permis à l'Histoire d'atteindre ses fins et de quitter son errance. L'observation de l'histoire de l'Angleterre devient le constat de la construction de la résistance de ces classes productives face à toute forme d'arbitraire.

146

C'est là que Voltaire va fournir une contribution essentielle à la naissance de l'Histoire, telle que nous la concevons, et c'est là, qu'il faut comprendre son apport déterminant à la philosophie des Lumières. Par le biais d'une analyse de la liberté anglaise, il parvient à formuler une nouvelle représentation du devenir de l'Histoire et ce faisant se fait observateur du côté nord de la Manche, et dissident sur son flanc sud, s'appropriant de l'intérieur même du monde des Lettres les fondements de la monarchie, illustrant une résistance intellectuelle et éditoriale.

Désormais, la conception de l'Histoire ne s'envisage plus comme un retour aux sources, ni comme une marche inéluctable vers le dépérissement : elle est invention de la liberté et du bonheur. Le passé n'est pas à souhaiter comme pourrait l'indiquer l'étymologie de la révolution, en un *revolvere* heureux, mais au contraire une zone d'ombre à laquelle il faut tourner le dos pour s'engager résolument dans l'avenir porteur de progrès. La révolution est désormais associée – et durablement – au devenir de la liberté¹⁵.

Les *Lettres* décrivent un futur possible : la liberté n'est pas seulement la destruction de l'oppression féodale, mais un contrôle certain du pouvoir.

14 Voltaire, « Neuvième lettre, sur le gouvernement », dans *Lettres philosophiques*, éd. René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 106.

15 Pierre Serna, « Les deux corps du mythe révolutionnaire », dans Dominique Kalifa (dir.), *Les historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 217-236, et Jean-Marie Goulemot, *Le Règne de l'Histoire*, op. cit., chap. IX, « De l'histoire cyclique à l'histoire cumulative : l'Angleterre comme lieu du débat et des compromis », p. 295-344.

Ce qui devient une révolution en Angleterre n'est qu'une sédition dans les autres pays. Une ville prend les armes pour défendre ses privilèges, soit en Espagne, soit en barbarie, soit en Turquie : aussitôt des soldats mercenaires et le reste des nations la subjuguent, des bourreaux la punissent et le reste de la nation baise ses chaînes. Les Français, pensant que le gouvernement de cette île est plus orageux que la mer qui l'environne, et cela est vrai ; mais c'est quand le roi commence la tempête, c'est quand il veut se rendre le maître du vaisseau dont il n'est que le premier pilote. Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crime que celle de l'Angleterre ; mais de toutes ces guerres civiles, aucune n'a eu une liberté sage pour objet... Ce qu'on reproche le plus en France aux Anglais, c'est le supplice de Charles Ier, qui fut traité par ses adversaires, comme il les eût traités, s'il eut été heureux. Après tout, regardez d'un côté Charles I^{er} vaincu en bataille rangée, prisonnier, jugé, condamné sans Westminster, et de l'autre l'empereur Henri VII empoisonné par son chapelain en communiant Henri III assassiné par un moine ministre de la rage tout un Parti, trente assassinats médités contre Henri IV, plusieurs exécutés, et le dernier privant enfin la France de ce grand roi. Pesez ces attentats et jugez¹⁶.

À la seule lecture de ce passage, le lecteur peut aisément comprendre pourquoi l'ouvrage fut mis à l'index, censuré et brûlé par la Sorbonne. Blasphématoire, il en venait à rendre légitime la forme légale du procès qui avait vu le roi d'Angleterre décapité pour avoir trahi son pays. Le chemin de l'exil s'imposait de nouveau pour l'insolent Voltaire, preuve que si les livres ne font pas la révolution à la place des peuples qui ont le courage de descendre dans la rue pour résister et renverser le pouvoir concrètement, ceux qui ont le pouvoir redoutent leur capacité de subvertir les dominés en leur inculquant des idées de rébellion.

Le bouleversement de sens du mot *révolution* et sa longue transformation, accompagnant la préparation d'un paysage mental

16 Voltaire, « Huitième lettre, sur le Parlement », dans *Lettres philosophiques*, éd. cit., p. 91-92.

émancipé, se lit de façon éclatante cette fois un peu plus de vingt ans plus tard dans l'article que rédige le chevalier de Jaucourt, pour l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*.

148

RÉVOLUTION (hist. mod. d'Angl.) Quoique la Grande-Bretagne ait éprouvé de tous les temps beaucoup de révolution, les Anglais ont particulièrement consacré ce nom celle de 1688, où le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, monta sur le trône à la place de son beau-père Jacques Stward. La mauvaise administration, dit Milord Bolimbroke, fit paraître la révolution nécessaire, et la rendit praticable; mais cette mauvaise administration, aussi bien que toute sa conduite précédente, provenait de son attachement aveugle au pape aux principes du despotisme, dont aucun avertissement n'avait pu le ramener. Cet attachement tire son origine de l'exil de la famille royale; cet exil avait son principe dans l'usurpation de Cromwell; et l'usurpation de Cromwell avait été occasionnée par une rébellion précédente, commencée, non sans fondement par rapport à la liberté, mais sans aucun prétexte valable par rapport à la religion. (D.J.)¹⁷.

La révolution contemporaine est née. Elle ne sera plus une révolution de palais, ou un retour vers le passé mythique. Elle est l'affirmation de l'intuition de Voltaire : une conquête de la liberté? Surtout en même temps qu'en changeant de sens elle en acquiert un nouveau, elle invente une nouvelle temporalité qui la justifie et la place au rang de l'inéluctabilité d'un fait historique. La révolution vient de conquérir la causalité et sort définitivement du registre de l'accidentalité. Loin d'être seulement une catastrophe imprévisible, elle devient une suite repérable d'événements et d'enchaînements qui ne masquent qu'un seul fait à débusquer par l'historien : la marche inexorable de la liberté. Dans cette audacieuse perspective, le mot *révolte* pousse encore plus loin le renversement du sens ancien pour conférer au fait une dimension de subversion totale de l'ordre du monde.

17 <https://artflsrvo4.uchicago.edu/philologic4.7/encyclopedie0922/navigate/14/1414>.

RÉVOLTE s.f. (Gouvern. polit.) Soulèvement du peuple contre le souverain. L'auteur du *Télémaque*, liv. III vous en dira les causes mieux que moi.

«Ce qui produit les révoltes dit-il, c'est l'ambition et l'inquiétude des grands d'un Etat, quand on leur a donné trop de licence, et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes. C'est la multitude des grands et des petits qui vivent dans le luxe et dans l'oisiveté. C'est la trop grande abondance d'hommes adonnés à la guerre, qui ont négligé toutes les occupations utiles dans le temps de la paix. Enfin, c'est désespoir des peuples maltraités ; c'est la dureté, la hauteur des rois, et leur mollesse qui les rend incapables de veiller sur tous les membres de l'Etat, pour prévenir les troubles. Voilà ce qui cause les révoltes, et non pas le pain qu'on laisse manger en paix aux laboureurs, après qu'il l'a gagné à la sueur de son visage [...]»¹⁸.

Cette fois non seulement la causalité est affirmée, mais elle sert dans la définition des termes et l'analyse de ce qu'ils veulent dire, à désigner la responsabilité de la révolte. Les coupables de la révolution, les fomenteurs de la révolte sont, contre toute attente, mais avec logique, les puissants, ceux qui détiennent le pouvoir et par leur impéritie provoquent la révolution. Est-ce à dire finalement que la révolution n'est que la geste inconsciente d'un peuple, agi par l'aveuglement de ses responsables ? Auquel cas la révolution en gagnant en pouvoir de subversion perdrait en capacité d'émancipation ? Où et comment signifier et par quel mot l'action autonome des révoltés. Parvenu à ce point de retournement de sens du mot tel qu'il peut être défini dans le *Dictionnaire de l'Académie*, un autre mot suranné mérite d'être relu. Il s'agit d'*insurrection*.

INSURRECTION s. f. (*Hist. anc.*) on nommoit ainsi le droit de soulèvement accordé aux citoyens de Crete, lorsque la magistrature abusoit de sa puissance & transgressoit les lois. Alors il étoit permis au peuple de se soulever, de chasser ses magistrats coupables, de les obliger de rentrer dans la condition privée, & d'en nommer d'autres à leur place.

18 <https://artflsrvo4.uchicago.edu/philologic4.7/encyclopedie0922/navigate/14/1412>.

Une institution pareille qui permettoit la rebellion pour empêcher l'abus du pouvoir, sembloit devoir renverser quelque république que ce fût ; elle ne détruisoit pas cependant celle de Crete, parce que c'étoit le peuple du monde qui avoit le plus d'amour pour la patrie, & la force de ce grand principe l'entraînoit uniquement dans ses démarches. Ne craignant que les ennemis du dehors, il commençoit toujours par se réunir de ce côté-là, avant que de rien entreprendre au-dedans, ce qui s'appelloit *synchrétisme*, & c'est une belle expression.

150

Suit une référence aux lois de Pologne qui auraient conservé « leur espèce d'insurrection », devenue inefficace¹⁹. En toutes lettres l'insurrection qui va devenir le mot clé de la génération suivante pour désigner le soulèvement des populations, ne veut plus rien dire en 1757, n'a plus de sens dans l'actualité de la fin des années 1750-1760. C'est aussi la capacité des mouvements de colère que d'inventer ou de réactiver des mots tombés dans la désuétude ainsi du droit de soulèvement des citoyens de l'ancienne Crète.

DE L'INSURRECTION

Quelques indices tendraient à démontrer que le mot est réapparu de l'autre côté de l'Atlantique après 1770 lorsque les colons américains se sont révoltés contre leur métropole et ont lié *révolution* et *guerre d'Indépendance* de la façon la plus neuve qui soit. Il y aurait là un indice concordant avec la thèse de John Pocok soutenant l'hypothèse d'une culture classique de la part des insurgés américains, férus d'histoire et de traditions républicaines classiques dans leur volonté de s'opposer et de résister aux formes arbitraires de la métropole et à ses dictats fiscaux après la guerre de Sept Ans²⁰.

De ce conflit, le monde sort durablement bouleversé, à commencer par le perdant, le royaume de France, où la réforme impossible de l'État

¹⁹ <https://artflsrv04.uchicago.edu/philologic4.7/encyclopedie0922/navigate/8/3331>.

²⁰ John Pocok, *Le Moment machiavélien : la pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Paris, PUF, 1997.

par blocage des élites, où la tentative de coup de force despotique par Louis XV durant l'intermède Maupeou, se trouvent chaque fois réduites à l'échec par l'aveuglement des élites devant l'urgence de la situation financière du royaume.

En 1774, avec la mort du roi et la montée sur le trône de Louis XVI, une nouvelle réforme est tentée, celle de la libéralisation du commerce et de la libre circulation des grains sur tout le royaume, qui se solde à son tour par un grave échec, non sans avoir provoqué avec la guerre des farines du printemps 1775, une rupture dans l'histoire des oppositions et des résistances à venir²¹.

À sa façon, l'abbé de Véri, l'un des hommes les plus proches de Turgot, le contrôleur général des finances qui tente de moderniser la France en lui insufflant, mais avec imprudence et contre toute rationalité, une structure libérale, utilise ce mot pour tenter de décrire quelque chose d'à ce point nouveau qu'il est obligé d'utiliser un américanisme dont il s'explique de façon lucide et éclairante pour son lecteur qui le découvre deux cent cinquante ans plus tard.

Dans son journal intime retraçant quelques semaines plus tard ce à quoi il a assisté dans la capitale, au moment où pour la première fois depuis la fondation de Versailles, les Parisiens sont allés clamer devant le château royal leur mécontentement puis se sont rapatriés sur Paris pour continuer à dire leur refus d'une réforme qui déstabilise tout le marché des céréales dans la capitale, Véri cherche ses mots pour traduire la nouveauté sidérante à ses yeux à laquelle il assiste. Laissons-le parler et développer sa stupéfaction et sa difficulté à définir ce à quoi il vient d'assister.

26 mai. Il est impossible de trouver dans aucun moment historique un exemple d'émeute populaire comme l'ont été celles qui ont eu lieu dans différents endroits et notamment à Paris et à Versailles. La fureur, la rage, les meurtres et les excès de brigandage sont les causes et les suites ordinaires des séditions. Ici c'était de la gaieté pour les spectateurs, de la

21 Voir Pierre Serna, « Comment meurt une monarchie ? », dans Joël Cornette (dir.), *La Monarchie, entre Renaissance et Révolution (1515-1792)* [t. II de l'*Histoire de la France politique*], Paris, Points, 2006, p. 441.

douceur de la jovialité dans les exécuteurs et de l'inaction stupide ou volontaire dans ceux qui sont commis pour veiller à l'ordre public. Les détails de cette insurrection (pour me servir du terme anglais) ne seront pas cru vraisemblables. A peine puis je y ajouter foi même tant ils sont opposés aux insurrections populaires...

Maintenant que tout est paisible, des gens riraient de ce que je donne le nom de courage au personnage qu'a fait m de Turgot. Mais en se transportant au commencement de l'émeute, le mot sédition annonce toujours meurtre, pillage et incendie. C'est ce qu'on vient de voir dans ces derniers mois en Bohème, ou des séditieux n'ont été dissipés qu'après plusieurs atrocités. Ces horreurs n'ont pas eu lieu en France, mais on devait les craindre à leur début ; et la multitude des émeutes exigeait du courage pour ne pas s'en laisser intimider.

Il n'est pas encore décidé si cette quantité d'émeutes n'a pas été la même qui s'est promenée successivement dans différents endroits. Une troupe de gens (sortis d'on ne sait où) qui se sont réunis, on ne sait par quel instinct, paraît avoir suivi une marche combinée de lieux en lieux et dans les jours de marché, comme l'aurait été un corps de troupes réglées. [...] ils voulaient qu'on leur livrât la denrée au prix fixé partout où ils se présenteraient. Ils la payaient argent comptant et invitaient les habitants des lieux à venir chez les boulangers et dans les greniers pour avoir la denrée au même prix...

La combinaison de leur marche n'était pas un mystère. On les entendait dire : « Demain, dans deux, dans trois jours nous serons à tel endroit » C'est ainsi qu'ils sont venus à Paris, à Saint germain, à Versailles, le 2 mai et à Paris le 3. On avait des avis de leur marche, auxquels on ne fit pas toute l'attention possible, auxquels on ne fit pas toute l'attention possible parce que, d'une part, le Gouvernement est sans cesse assailli de fausses alarmes, et que, de l'autre, cette combinaison suivie dans les paysans révoltés est un fait inouï.

Ils ne pillaient que le pain, la farine et le grain, ou plutôt ils ne le payaient que la somme fixée...

Les insurgents furent conduits à la fin hors de Versailles par les militaires, comme l'est un troupeau de moutons. Ils annoncèrent qu'on les verrait

le lendemain à Paris. L'avis qu'on en eut fit prendre des précautions pour assurer la halle aux blés et la police crut avoir tout fait en tenant un poste assuré. Les insurgents n'y touchèrent pas en effet, mais ils se répondirent dans les quartiers de Paris, à la halle au pain et chez les boulangers. Ils s'y promenèrent plusieurs heures de rue en rue et se bornèrent à prendre le pain pour en donner au premier venu. Le peuple de Paris ne prit point parti pour eux. Il fit nombre pourtant à côté d'eux par curiosité et profita des pains enlevés aux boulangers. Chaque habitant ferma ses portes, mais les fenêtres furent ouvertes, et on s'y mettait pour voir passer l'émeute comme on va voir passer une procession²².

À escient, et résolument, l'extrait est long, car il est un marqueur, un pur paradigme indiciaire comme le définirait Carlo Ginzburg²³. L'hypothèse soutenue ici est qu'une réalité inédite, voire « inouïe », comme le souligne son témoin, fait basculer les cadres habituels de compréhension du réel au moyen d'un vocabulaire qui devient tout à coup restreint, comme incapable de définir la nouveauté en train de poindre et d'imposer son cadre nouveau, transformant radicalement la relation traditionnelle du dominé au dominant par un nouveau mode de résistance tout à fait original, inattendu et bouleversant les cadres d'une relation ancienne et convenue, pour établir un nouveau rapport entre les sujets et les représentants des forces de l'ordre. Le coup de force de cette résistance populaire consiste littéralement dans sa maturité pacifique qui s'exprime dans une résistance pacifique, ordonnée, organisée, préparée, calme, visible, occupant l'espace public et se donnant pour but constructif la mise en place d'une justice morale de redistribution du pain acheté au juste prix, sans débordement, sans violence.

L'abbé de Véri, serviteur du pouvoir, pouvait s'attendre, à une réaction classique, c'est-à-dire, selon lui, violente, expression d'une colère brouillonne et dévastatrice, mais limitée dans le temps et à laquelle les forces de police répondent de façon non moins classique

22 *Journal de l'abbé de Véri*, éd. baron Jehan de Witte, Paris, J. Tallandier, t. I, 1928, p. 286-290.

23 Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes et traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.

par la violence répressive, telle qu'elle se déroule au même moment en Europe centrale, à son tour secouée par des colères paysannes et urbaines. Ce type de révolte de désespoir pouvait correspondre à une catégorie mentale et anthropo-normée, intégrée par ce membre des élites de l'Ancien Régime²⁴. Il n'en est rien, et avec la finesse de l'analyse qui le caractérise, l'observateur proche du pouvoir se voit contraint d'utiliser un terme étranger, *insurgent* faisant directement allusion à la Révolution américaine qui bat son plein au même moment et dont tous reçoivent des informations alarmantes quant à la solidité des institutions de la métropole londonienne dans ses colonies dissidentes. Un mot nouveau va apparaître dans le paysage politique français, l'insurrection remise à l'ordre du jour par une réalité outre-Atlantique, venue du système colonial et de son inventivité à imaginer des formes de résistances intelligentes à la métropole. Ces formes différemment graduées selon la résistance des forces de l'ordre s'organisent selon plusieurs registres de l'opposition pacifique à la résistance armée qui va devenir un trait commun de tout l'espace colonial, américain et caraïbe en particulier, tout en se propageant au-delà du cap de Bonne Espérance.

La plus grande nouveauté, présente dans ce texte par la qualification des personnes sous le substantif d'*insurgents* provient du lien entre la contestation politique et l'occupation de l'espace public selon un rituel intégré dans cette société catholique qu'est la procession. À court de termes, l'abbé de Véri, pour lui-même dans le silence de la rédaction de son journal, bricole un oxymore, sous la forme de « l'émeute procession », à l'origine de la modernité d'une des prises de parole les plus radicales de la citoyenneté contemporaine dans l'espace public : la manifestation pacifique. Le détournement du fait religieux est opéré de façon politique en inventant la contestation pacifique comme nouvelle forme d'opposition aux décisions du roi et dont l'efficacité laisse pantois et incrédule l'abbé de Véri. L'observateur, dans la vérité sincère de son écriture pour soi, avoue son incrédulité en même temps qu'il pointe un tournant dans l'histoire du pouvoir face aux formes multiples de contestations.

24 Yves-Marie Bercé, *Fête et Révolte. Des mentalités populaires du xv^e au xviii^e siècle*, Paris, Hachette, 1976.

Cette forme pacifique d'occupation de l'espace relève peut-être d'une maîtrise de la rue par les policiers, mais interdit au pouvoir, de par son aspect pacifique d'utiliser ses moyens classiques de répression. Dans les deux cas, encadrement policier plus dissuasif, ou au contraire contrôle mature de la foule, consciente de sa force et sûre de ses objectifs, la forme de dissidence que constitue cette marche sans violence, représente un danger plus grand pour l'autorité du roi que des violences désordonnées. Elle confère une radicale nouveauté aux expressions du désaccord avec la politique de Versailles et font entrer de plain-pied les formes de la Révolution américaine dans la vie politique de la monarchie absolue, cheval de Troie que le mot *insurrecteur*, puisque Véri n'en trouve point d'autre, incarne désormais.

De façon contemporaine, Marat rédige en Angleterre *Les Chaînes de l'esclavage*. Le texte d'un rare pessimisme pointe l'état de servitude dans lequel se trouvent les peuples sous le joug des monarques-tyrans qui répandent « la terreur »²⁵. La société est divisée en deux classes antagonistes et ennemies, les riches et les pauvres.

Marat ne perçoit qu'une solution, celle d'un renversement permanent du pouvoir qui s'interdisant lui-même de s'instituer en pouvoir, constitue une faculté continuelle de résistance à l'arbitraire et au mauvais usage de la puissance exécutive. Il y a là une avancée pour l'historien à la recherche d'indices qui pourrait lier la résistance, l'insurrection et les principes révolutionnaires de liberté, d'égalité et de souveraineté co-partagée. « Au moindre relâchement, l'ardeur patriotique s'éteint... et l'on oublie jusqu'à ses devoirs ». Marat suggère l'édification d'une contre-culture capable de diffuser un esprit de résistance, développé dans des « assemblées nationales » qui puissent garantir, « lorsque les lois sont violées, par ceux qui sont établis pour les faire observer, que tout opprimé a droit d'exiger le redressement de ses griefs »²⁶. Mais quel

25 Jean-Paul Marat, *Les Chaînes de l'esclavage* [1792], éd. J. D. Selche, Paris, UGE, coll. « 10-18 », p. 160, 251 et 260.

26 *Ibid.*, respectivement p. 70, 229 et 241. On ne peut que penser à l'article 35 de la Déclaration des droits de la Constitution de 1793 qui ne fut jamais appliquée parce que trop utopique : « quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensables des devoirs ».

peuple serait capable de maintenir cet état constructif et protecteur des libertés de tous d'une « insurrection permanente »²⁷ ?

Changeant de visage, le fait contestataire, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, change de mots. La globalisation des activités économiques entraîne en retour de nouvelles formes de contestations globales et alternatives qui pour ne pas être connectées, depuis les formes de la résistance dans les plantations jusqu'aux manifestations au cœur de Paris en mai 1775, n'en constituent pas moins des jalons d'une opposition multiforme qui finit par exploser dans la chaîne des révolutions à partir de 1774 et jusqu'à la fin du siècle.

156

Ainsi, Pidansat de Mairobert, de façon beaucoup plus subversive, et les continuateurs de son œuvre contribuent à leur tour, entre 1777 et 1783, par leurs écrits semi-clandestins à démocratiser le mot *insurrection* et à en rendre banal l'usage parmi les observateurs de la politique en crise au début du règne de Louis XVI²⁸. Dans ses *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, il mentionne l'importance du fait républicain sur les opinions désormais sensibles aux concepts de liberté, de souveraineté et de résistance, mais aussi et surtout de République comme forme d'aboutissement de l'insurrection désormais nouvelle²⁹. Quelques mois plus tard, en février 1776, commentant la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse, Pidansat mentionne explicitement l'importance de la « guerre d'Amérique » contre l'Angleterre³⁰. L'espion anglais banalise et superpose l'usage des mots, *république*, *rébellion*, *liberté* dès sa parution en 1777. De façon ironique, mais révélatrice, Louis-Sébastien Mercier se moque de cet engouement pour la Révolution américaine :

27 Voir Pierre Serna, « Révolution », dans Bronislaw Baczko, Michel Porret, François Rosset (dir.), *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Chêne-Bourg, Georg éditeur, 2016, p. 1093-1115.

28 Voir Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 120 et suiv., et Robert Darnton, *Édition et Sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. 219-232.

29 Pidansat de Mairobert, *L'Espion anglais, ou Correspondance secrète entre milord All'Eye et milord All'Ear*, Londres, J. Adamson, 1784, t. 8, voir plus particulièrement au 7 septembre 1775, p. 172 et 173, le long développement sur la République de Pologne.

30 *Ibid.*, t. 9, février 1776, p. 87.

L'historien sera surtout embarrassé quand il lui faudra peindre l'esprit des citadins au milieu de ces grands mouvements des nations, [...]. Comment tout Paris était insurgent sans trop savoir pourquoi. Les noms des généraux américains et des lieux de la guerre, sans cesse estropiés par un peuple ignorant, le grand mot de liberté des mers dans la bouche de nos dames [...]. L'Europe tout à coup transplanté en Amérique, et le globe couvert d'un pôle à l'autre de républiques naissantes avec la devise « *eripuit coelo fulmen sceptrumque tyrannis* »³¹.

Encore une génération et le mot *insurrection* entre dans la chaîne de tous les mots qui expriment de façon plus ou moins précise le renversement du pouvoir de l'émeute à la révolte, de l'insurrection à la révolution. Aussi, fut-il ironique et ouvertement hostile au désordre, le *Dictionnaire national et anecdotique* fait entrer le terme dans sa nomenclature. Le début de l'article fait référence au terme tel qu'il est défini dans l'*Encyclopédie* en fonction de ses origines crétoises. La suite de la notice change de ton :

Quoique notre révolution ait été de droit crétois, mis en exécution par les Parisiens, le mot *insurrection* se prend chez nous en mauvaise part, de nos journaux disent encore; telle puissance a formé un cordon pour empêcher que l'esprit d'insurrection qui règne en France, ne pénètre point dans ses états. Quelques anciens magistrats qui n'ont point adopté le nouveau régime disent que telle ou telle province est encore en état d'insurrection. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand l'insurrection est partielle, et que les insurgens au lieu de pendre sont pendus, il faut se servir pour parler exactement du mot de soulèvement. Dans le cas contraire et pour éviter toute équivoque, on emploie le mot de révolution³².

31 Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* [1781], éd. dirigée par Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, t. I, « Liseurs de Gazettes », p. 1221-1222.

32 *Dictionnaire national et anecdotique pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots... dédié à m les représentants de la commune de Ris*, par M. De l'Epithète, élève de feu M. Beuzée, Académicien mort de l'Académie française, à Politicopolis, 1790.

Mordant, le style de la notice informe de l'acceptation générique du terme pour désigner la forme de désordre qui enclenche le processus encore incertain de soulèvement dans le but de renverser le pouvoir. L'insurrection s'intercale entre la révolte et la révolution, dans l'entre-deux événementiel où elle peut échouer ou vaincre, les deux termes étant tout relatifs selon l'angle d'appréciation de l'insurrection. Au moins, il est acté qu'à Politicopolis, la ville où est publié ce dictionnaire et qui ressemble fort à Paris, le mot n'est plus à expliquer. Il est admis par tous, pour ou contre.

158

En cette fin du XVIII^e siècle, en Amérique du Nord, dans les colonies anglaises, en France, dans l'empire de Louis XVI qui considère ses sujets comme ses peuples, comme si la suzeraineté était une autre forme de colonisation, le temps des rois est compté. Les révolutions comme des guerres d'indépendance ne vont pas tarder à advenir³³.

33 Pierre Serna « Toute révolution est une guerre d'indépendance », dans [coll.], *Pour quoi faire la Révolution*, Marseille, Agone, 2012, p. 7-31.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Nicolas Le Roux.....	7
Nouvelles perspectives de recherche et d'interprétation concernant la Fronde	
Jean-Marie Constant.....	11
Papier timbré et Bonnets rouges : essai de bilan	
Gauthier Aubert.....	35
La révolution anglaise des années 1640 et les mutations de la communication politique	
Stéphane Haffemayer.....	51
Les échelles du politique à travers les biographies d'Algernon Sidney et de lord Bolingbroke	
Stéphane Jettot.....	71
Du <i>country party</i> au radicalisme (vers 1670-vers 1780) : Anatomie de la contestation politique en Grande-Bretagne	
Edmond Dziembowski.....	93
Les soldats protestants face à la révocation. L'armée royale à l'épreuve de l'édit de Fontainebleau (1685-vers 1760)	
Paul Vo-Ha.....	113
Mettre le monde par-dessus tête	
Pierre Serna.....	135

